

ANNEXE

Principes comptables généraux

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- **Continuité de l'exploitation**
- **Permanence des méthodes comptables**
- **Indépendance des exercices**

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il a été fait application des dispositions particulières résultant du règlement numéro 99-01 du comité de la réglementation comptable du 16 février 1999 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires) sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production ou à l'acquisition d'immobilisations sont inclus dans le coût de production ou d'acquisition de ces immobilisations.

L'entreprise n'a pas identifié d'immobilisations décomposables.

Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Immobilisations non décomposables

L'entreprise a fait le choix d'appliquer les mesures de simplification propres aux PME et qui consistent essentiellement dans le maintien de la durée d'usage et du mode d'amortissement pour les immobilisations non décomposables.

Règles et méthodes comptables (suite)

Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués au coût d'acquisition composé du prix d'achat et des frais accessoires d'achat, sous déduction des rabais, remises, ristournes et des escomptes de règlement.

Valeurs mobilières de placement

Nature	Valeur au bilan	Valeur en Banque	Plus value latente
OPCVM			
CC Trésorerie Dynamique	206 559.33	206 577.00	17.67
CC monnaie Associations	38 684.25	38 690.00	5.75
Confiance solidaire	15 707.00	15 708.00	1.00
Efi performance	1 122 836.40	1 123 038.00	201.60
Total	1 383 786.98	1 384 013.00	226.02

Notes sur le bilan actif

Immobilisations brutes	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	28 609	32 978		61 587
Immobilisations financières	153	30 320		30 473
TOTAL	28 762	63 298		92 060

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	20 258	6 174		26 432
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	20 258	6 174		26 432

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Matériel industriel	26 986	16 540	10 447	5 ans
Installation, aménagements div	9 070	61	9 009	10 ans
Matériel de bureau & informatique	23 129	9 650	13 479	de 3 à 4 ans
Mobilier	2 402	181	2 221	10 ans
TOTAL	61 587	26 432	35 156	

Notes sur le bilan actif (suite)

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	30 473		30 473
Actif circulant et charges d'avance	288 665	288 665	
TOTAL	319 138	288 665	30 473

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	9 220
Autres créances	241 036
Disponibilités	
TOTAL	250 256

Charges constatées d'avance
<p>Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.</p>

Notes sur le bilan passif

Etat des dettes	Montant total	A moins d'un an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	564	564		
Dettes financières diverses				
Fournisseurs	432 489	432 489		
Dettes fiscales et sociales	154 807	154 807		
Dettes sur immobilisations	2 782	2 782		
Autres dettes	44	44		
Produits constatés d'avance	2 400	2 400		
TOTAL	593 086	593 086		

Charges à payer par postes du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	389
Emprunts et dettes financières divers	
Fournisseurs	431 293
Dettes fiscales et sociales	51 662
Autres dettes	44
TOTAL	483 388

Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Fonds associatifs et réserves

	En début d'exercice	Augmentations	Diminutions	En fin d'exercice
Autres réserves	4 721	143 258		147 979
Résultat en instance d'affectation	15 646.00		15 646.00	0.00
Subvention d'investissement	373.00		373.00	0.00
Report à nouveau	-4 243.00			-4 243.00
Résultat de l'exercice	127 612.00	33 054	127 612.00	33 054
Total	144 109.00	176 312	143 631.00	176 790

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires est composé de prestations de services et de ventes de marchandises.

Les prestations de services correspondent à des missions d'accompagnement, des prestations de consulting et des études de faisabilités réalisées auprès de non adhérent.

Subventions

Elles sont comptabilisées en fonction des conventions de financements.

Contributions volontaires en nature

L'association ANDES a reçu ; gratuitement, de la part de la société CARREFOUR des bons d'achat pour une valeur de 52 300 euros.

Fonds dédiés

	Fonds à engager en début d'exercice	Utilisation en cours d'exercice	Engagement à réaliser sur des ressources affectées	Fonds restant à engager en fin d'exercice
	Compte 194	compte 789	compte 689	Compte 194
Subventions			1 153 091.10	1 153 091.10
Total			1 153 091.10	1 153 091.10

Il s'agit de subventions de financeurs dont la part non utilisée à fin 2008 est reportée sur les exercices suivants

Autres informations

Fiscalité

Au regard de la fiscalité, des secteurs distincts ont été mis en place.

L'association est redevable de la tva pour les prestations de services de son secteur « lucratif » (consulting, études réalisées auprès des non adhérents).

La tva non déductible est enregistrée dans le compte "TVA non récupérable"

Effectif moyen par catégories de salariés	Salariés
Cadres	6
Employés	10
Contrats aidés	14
TOTAL	30

Rémunération

Les trois plus hauts cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le délégué national.

Le président et le trésorerie ne percevant aucun rémunération, communiquer la rémunération des trois plus hauts dirigeants reviendrait à donner une information individuelle préjudiciable à son caractère confidentiel.